

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/08/2026 - 24205 - 2020 B 06430 - 794 402 537 - ASAB

SASU ASAB

SASU au capital de 1.500,00 euros
Siège social : 3 rue Dufetel
78150 LE CHESNAY ROCQUENCOURT
RCS VERSAILLES 794 402 537

n° de
dépôt
24205



n° de
gestion
20B6430

4 AOUT 2026

n° de
facture
26090778

Opus.

n° de
civico

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2026

Le 30/06/2026
à 14h00
au siège social

Le soussigné Christophe CAUCHI, associé unique, détenant 100 actions,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la Société, Monsieur Cauchi, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2025.

A mis à disposition les documents suivants :

- L'inventaire.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2025.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération de la Présidence.
- rapport de gestion sur l'activité de la société pour la clôture du 31/12/2025

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2025

L'associé unique approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 290 546.89 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général

des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du résultat de l'exercice pour un montant de 290 546.89 Euros, du report à nouveau pour un montant de 2 041 695.87 Euros, le montant affectable est de 2 332 242.76 Euros.
L'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au report à nouveau 290 546.89 Euros qui s'élèvera donc à 2 332 242.76 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2024 : NEANT
- Clôture au 31/12/2023 : NEANT
- Clôture au 31/12/2022 : NEANT

Résolution N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions, prend acte des conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, qui ont été conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Décision N° 4 - Ratification de la rémunération de la Présidence

L'associé unique indique qu'il n'y a pas eu de rémunération au titre de l'exercice liée aux fonctions de présidence.

Décision N° 5 - Fixation de la rémunération de la Gérance

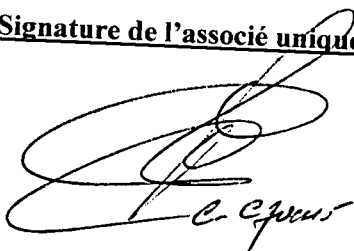
L'associé unique décide qu'il n'y aura pas de rémunération de la présidence en 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Fait à Le Chesnay, Le 30 juin 2026.

Signature de l'associé unique :



BILAN ACTIF



SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024		% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette				
Capital souscrit non appelé (I)							
Frais d'établissement							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences,							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immob. incorp. en cours, av. acptes				0,02			0,01
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Inst. techniques, matériel et outillages ...	543,60	543,00	0,60		0,60		
Autres immobilisations corporelles	3 386,57	2 902,59	483,98		204,17		
Immob. corp. en cours, av. acptes				0,34			0,39
Immobilisations financières							
Participations	7 999,00		7 999,00		7 999,00		
Créances rattachées à des particip.							
Titres immobilisés de l'act. de portef.							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	11 929,17	3 445,59	8 483,58	0,36	8 203,77	0,40	
Stocks et en-cours							
Mat. premières, autres approv.							
En-cours de production							
Produits finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés /cdes				88,19			92,34
Créances (2)							
Créances Clients et comptes ratt.	3 769,20		3 769,20				
Autres créances	14 186,23		14 186,23		6 769,47		
Groupe et associés	2 047 805,66		2 047 805,66		1 888 776,70		
Charges constatées d'avance					3 272,24		
Capital souscrit appelé, non versé				4,57			5,21
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres	107 000,00		107 000,00		107 000,00		
Instr. financiers à terme, jetons dét.							
Disponibilités	161 226,04		161 226,04	6,88	38 669,56		1,88
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	2 333 987,13		2 333 987,13	99,64	2 044 487,97	99,60	
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement emprunts (V)							
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 345 916,30	3 445,59	2 342 470,71	100	2 052 691,74	100	

(2) Dont à moins d'un an

2 065 761,09

BILAN PASSIF

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 1 500,00)	1 500,00	0,06	1 500,00	0,07
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	150,00	0,01	150,00	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	2 041 695,87	87,16	1 737 145,04	84,63
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	290 546,89	12,40	304 550,83	14,84
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	2 333 892,76	99,63	2 043 345,87	99,54
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 364,90	0,06	4 253,71	0,21
Fournisseurs, factures non parvenues	1 560,00	0,07	1 560,00	0,08
Groupe et associés	5 018,67	0,21	1 791,67	0,09
Dettes fiscales et sociales	634,38	0,03	1 740,49	0,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	8 577,95	0,37	9 345,87	0,46
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	2 342 470,71	100	2 052 691,74	100

(1) Dont à moins d'un an

8 577,95

COMPTE DE RÉSULTAT

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	418 464,46	385 367,50	33 096,96	8,59
Montant net du chiffre d'affaires	418 464,46	385 367,50	33 096,96	8,59
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	1,00	269,55	-268,55	-99,63
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	418 465,46	385 637,05	32 828,41	8,51
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	92 154,44	35 696,33	56 458,11	158,16
Impôts, taxes et versements assimilés	676,00	666,00	10,00	1,50
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	230,09	236,01	-5,92	-2,51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	1,00	0,81	0,19	23,46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	93 061,53	36 599,15	56 462,38	154,27
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	325 403,93	349 037,90	-23 633,97	-6,77
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	39 028,96	36 391,93	2 637,03	7,25
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	39 028,96	36 391,93	2 637,03	7,25

COMPTE DE RÉSULTAT

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	39 028,96	36 391,93	2 637,03	7,25
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	364 432,89	385 429,83	-20 996,94	-5,45
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	73 886,00	80 879,00	-6 993,00	-8,65
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	457 494,42	422 028,98	35 465,44	8,40
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	166 947,53	117 478,15	49 469,38	42,11
BÉNÉFICE OU PERTE	290 546,89	304 550,83	-14 003,94	-4,60

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 342 470,71 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 290 546,89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable. Celui-ci n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes 2025.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d'exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	543,60		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 876,31		509,90
TOTAL	3 419,91		509,90
Immobilisations financières			
Autres participations	7 999,00		
TOTAL	7 999,00		
TOTAL GENERAL	11 418,91		509,90
	Diminution		Réévaluation égale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession	
Immobilisations corporelles			
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			543,60
Matériel de bureau, informatique & mobilier			3 386,21
TOTAL			3 929,81
Immobilisations financières			
Autres participations			7 999,00
TOTAL			7 999,00
TOTAL GENERAL			11 928,81

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels	5	LINEAIRE	543,00			543,00
Matériel de bureau, informatique	2 A 3	LINEAIRE	2 672,42	230,09		2 902,51
TOTAL			3 215,42	230,09		3 445,51
TOTAL GENERAL			3 215,42	230,09		3 445,51

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (7)	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
Filiales et participations			Brute	Nette				

ENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)

ELITA - 3 RUE DUFETEL 78150 LE CHESNAY - 844155903	-501 578,00	99,99	499,00	499,00	803 510,00	59 660,00	51 993,00	
1 AVENUE DES FLEURS - 3 RUE DUFETEL 78150 LE CHESNAY - 1905265	-97 964,00	100,00	5 000,00	5 000,00	1 205 267,00		29 272,00	
TOTAL DES FILIALES			5 499,00	5 499,00	2 008 777,00			

ENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

Renseignements détaillés pour chaque participation (1)

NAE - 3 rue Dufetel 78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT - 5242913	7 007,00	50,00	2 500,00	2 500,00		5 975,00	4 434,00	
TOTAL DES PARTICIPATIONS			2 500,00	2 500,00				
TOTAL DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (A+B)			7 999,00	7 999,00	2 008 777,00			

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

18/45

al

ETAT DES CRÉANCES

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	3 769,20	3 769,20	
Impôts sur les bénéfices	6 994,00	6 994,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 192,23	7 192,23	
Groupe et associés (2)	2 047 805,66	2 047 805,66	
TOTAL	2 065 761,09	2 065 761,09	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Montant

TOTAL

CAPITAL SOCIAL

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	15,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100,00	15,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 924,90	2 924,90		
Taxe sur la valeur ajoutée	634,38	634,38		
Groupes et associés (2)	5 018,67	5 018,67		
TOTAL	8 577,95	8 577,95		
(2) Montant divers emprunts, dettes / associés	5 018,67			

COMPTES DE RÉGULARISATION
PASSIF

SASU ASAB

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER	
	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 560,00
TOTAL	1 560,00

